

tres ; 2° Au commencement de chaque phrase et de chaque vers ; 3° Au commencement des noms propres d'hommes, de lieux, de fêtes, etc. ; 4° Au commencement des noms de sciences, d'arts, de dignités, s'ils ne sont pas employés comme simple qualification. Ex La Grammaire apprend à parler, il ne faut pas négliger les préceptes de *grammaire*.

Pour l'orthographe de mots il faut suivre le dictionnaire.

---

### DE LA PONCTUATION.

La ponctuation est l'art d'indiquer dans l'écriture par des signes reçus, les repos plus ou moins grands qu'on doit observer en lisant ou en parlant.

Les signes de la ponctuation sont la virgule (,), le point-virgule (;), les deux points (:), le point (.), le point d'interrogation (?), le point d'admiration (!), les plusieurs points (...), l'alinéa et le tiret (—).

#### VIRGULE (,).

La virgule marque le plus petit repos. On l'emploie :

I. Avant les parties semblables d'une même phrase, pourvu qu'il y en ait plus de deux, qu'elles ne soient pas liées par des conjonctions, et qu'aucune d'elles ne soit divisée en parties plus petites.

Ayez soin de *vos maisons, de vos jardins, de vos troupeaux*. Ce sont des restrictions.

*Le père, la mère, les frères, les sœurs* ont été égorgés. Ce sont des sujets.

*Il prit, quitta, reprit* le vice et la vertu. Ce sont des attributions.

Il faut régler *ses goûts, ses travaux, ses plaisirs*. Ce sont des objets.

Il renonce à *ses parents, à ses amis, à ses biens*. Ce sont des termes.

II. Entre deux parties semblables si elles ne sont pas liées par une conjonction. *Mettre un but à sa course, un terme à ses désirs*. *L'intérêt et la justice* ne sont pas toujours d'accord.

III. Entre deux parties semblables, quoique liées par